Image not found or type unknown

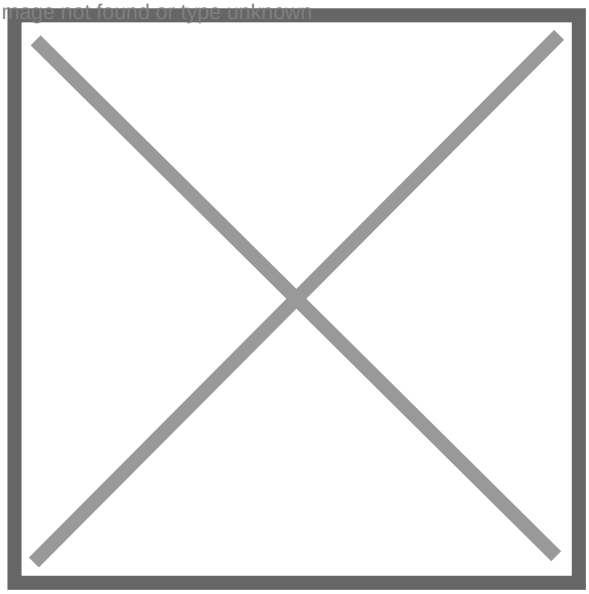

Agression physique et menaces

Par **jessica37390**, le **26/12/2010** à **22:56**

Bonjour, je suis caissière dans un discount et jeudi je me suis fait agressée sans aucunes raisons cependant mise à part quelques bleues et une belle peur je n'ai pas de marques. la personne m'a insultée frappée (coup de pied et claques) et menacée. Je suis allée à la gendarmerie avec mon patron mais ils m'ont dit de revenir quand j'aurai un certificat médical mais je n'ai pas de marques seulement quelques bleues. je voudrais donc savoir si je peux porter plainte pour agression . J'ai très peur que lorsque j'ouvre le magasin on m'attende et je ne veux pas qu'elle s'en sorte comme ça et qu'elle s'en prenne à une autre personne.

je vous remercie d'avance pour vos réponses

Par **mimi493**, le **26/12/2010** à **23:00**

Les bleus ce sont des marques !
Vous n'êtes pas allée immédiatement à l'hopital ? (où il y a toujours un légiste)

Par **jessica37390**, le **26/12/2010** à **23:09**

les bleues sont vraiment petits . je ne suis pas allé à l'hopital car je ne savais pas quand mon patron a appelé la gendarmerie ils lui ont dit de venir déposer plainte rien de plus ils ne se sont pas déplacé du coup j'ai fait ce qu'ils m'ont dis et allé aux urgences pour 3 bleues je trouve cela ridicule sachant qu'ils ont des vrais malades a s'occuper. Je vais tout de même chez le médecin demain car ils m'ont dit que je n'avais pas besoins de marques pour avoir un

certificat

Par **mimi493**, le **27/12/2010** à **08:11**

[citation]allé aux urgences pour 3 bleues je trouve cela ridicule sachant qu'ils ont des vrais malades a s'occuper[/citation]
Mais vous n'y allez pas, dans ce cas, pour voir les mêmes médecins qui s'occupent de soigner les gens. Vous allez voir le médecin de garde en médecine légale (celui qui, par exemple, reçoit les personnes en garde-à-vue qui ont demandé à voir un médecin)

Par **jessica37390**, le **27/12/2010** à **22:40**

j'ai suivie vos conseils j'ai le certificat et demain j'ai rendez-vous à la gendarmerie voir des photos je vous remercie pour vos réponses qui m'ont beaucoup aidées

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés